



Compte rendu de l'audience avec Mme la Préfète le 27 janvier 2022

**UNION DÉPARTEMENTALE
DES SYNDICATS
cgt-FORCE OUVRIÈRE
DE LA GIRONDE**

Dans un premier temps la préfecture nous avait annoncé que nous serions reçus par la Directrice de la sécurité. Proposition que FO a bien sûr refusé.

Face à l'insistance de l'UD FO 33, une délégation intersyndicale (composée de Philippe Mano, Secrétaire général de l'UD FO 33, Stéphane Obé, Secrétaire général de l'UD CGT 33 et Alain Reiller, responsable FSU 33) a été reçue par Madame la Préfète Buccio, accompagnée de sa Directrice de cabinet, à la préfecture de 17 h 30 à 18 h 45.

A noter que c'est la première fois que la Préfète nous reçoit depuis son arrivée en 2019...

Lors de cette audience, FO a bien sûr souligné la réussite de la manifestation à Bordeaux avec près de 4 000 manifestants et des dizaines de milliers qui se sont mobilisés dans tous les départements.

La Préfète a reconnu que la manifestation s'était bien passée.

Avant de développer ses positions, FO a rappelé que notre organisation était attachée au fait de rester un interlocuteur social et qu'en aucun cas nous n'étions des partenaires sociaux prêts à cogérer les décisions gouvernementales.

FO a rappelé que depuis plusieurs mois, les prix de l'énergie flambent de façon brutale.

En 2021, le gazole a augmenté de 12 %, le sans-plomb 95 de 16 % et le sans-plomb 98 de 17,5 % !

Les augmentations successives du prix du gaz donnent le tournis : + 4,4 % en juin, + 9,9 % en juillet, + 5,3 % en août, + 8,7 % en septembre, + 12,6 % en octobre et + 12,6 % en décembre.

Que les logements étaient de plus en plus chers. Que tout cela devenait insupportable pour les salariés, les chômeurs, les retraités et la jeunesse.

Dans ce contexte, FO a rappelé ses positions sur la nécessité d'augmenter réellement le SMIC, que cela boosterait les négociations dans les branches et dans tous les secteurs.

Nous avons également rappelé notre exigence de revalorisation des pensions et retraites.

Au niveau des trois fonctions publiques, nous avons indiqué à Madame la Préfète que les fonctionnaires avaient perdu depuis 2000 plus de 21 % de salaire du fait du gel du point d'indice des gouvernements Sarkozy, Hollande et Macron, ces pertes mensuelles allant de 405 € à 715 € selon les catégories de fonctionnaires. FO a d'ailleurs souligné que c'est la première fois qu'il y a blocage sur un quinquennat complet.

FO a également souligné la multiplication des conflits et grèves sur la question des salaires qui se déroulent dans de nombreux secteurs, notamment chez Leroy Merlin, Auchan, Carrefour, au CEA, à EDF, dans l'industrie, etc. Nous sommes également revenus sur la grève massive dans l'enseignement où les personnels combattent le protocole Blanquer, exigent le recrutement massif de personnels sous statut et l'augmentation de leurs salaires. La grève du 13 janvier a contraint le gouvernement à annoncer le recrutement de professeurs des écoles en qualité de fonctionnaires stagiaires.

Lors de l'audience, FO est revenue sur son exigence d'un vrai statut avec un vrai salaire pour les AESH qui sont actuellement payé(e)s moins de 800 € par mois.

FO a indiqué la position de la Confédération relative au secteur privé de « contrôle strict des procédures de suppressions d'emplois, afin d'empêcher les licenciements, notamment quand une entreprise a bénéficié ou bénéficie d'aides publiques en particulier. »

FO a par ailleurs insisté sur sa détermination à défendre tous les services publics (EDF, Poste, DGFiP, SNCF...), la protection sociale collective.

Dans le secteur de la santé (EHPAD, Hôpitaux, etc.) FO a bien sûr exigé la réouverture immédiate des 5 700 lits fermés par le gouvernement Macron, la nécessité de recruter massivement dans ce secteur, la levée des sanctions et la réintégration des personnels suspendus.

FO est ensuite revenue sur notre exigence de la levée du régime d'exception, de défense de toutes les libertés démocratiques, sur notre opposition à la loi du 5 août, au pass sanitaire et maintenant vaccinal qui cherchent à opposer les salariés les uns aux autres.

FO a rappelé qu'elle avait aidé des salariés à monter leur dossier pour aller au tribunal administratif afin de contester leur suspension.

Dans sa réponse, Madame la Préfète nous a indiqué « qu'elle voyait que nous insistions sur la question des salaires, qu'au niveau de la crise Covid, le Gouvernement avait fait ce qu'il pouvait faute de mieux. Qu'il n'y avait pas de volonté du Gouvernement de fermer des lits mais qu'il avait été contraint de le faire par manque de personnels. Que si le tribunal donnait raison aux agents, elle les réintégrerait. Que le gouvernement avait mis de l'argent dans le plan de relance et dans le secteur des startups. Que la croissance était revenue et que la France était la mieux placée en Europe etc. etc. » Assurément Madame la Préfète est bien la représentante du Gouvernement Macron dans le département.

A la fin de cette audience, FO a remis à Madame la Préfète le tract intersyndical de la Gironde FO, CGT, FSU, Solidaires, le tract FGF FO sur les exemples de pertes de salaires, le communiqué de l'UD FO 33 pour l'arrêt des poursuites contre Elie Domota à la Guadeloupe et la carte de vœux de l'UD FO 33 intitulée : « Ne pas subir, mais revendiquer ! »

Nous avons conclu en indiquant que pour la cgt-FO, il n'y avait pas de trêve pour défendre les revendications, que nous étions déterminés à les porter avant, pendant et après les Présidentielles et les Législatives.